

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0035200

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

23522

Matricule : 1280

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SAYEKH JUSTAPHA

Date de naissance :

03/08/1953

Adresse :

JASMINA HASSANIA RES.HOUSE E. 1. RÉS. OULEFA
LAASBE AOUCA

Tél. : 066.7030.743

Total des frais engagés : 1165,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur TILANE AMINA
Médecin Psychiatre
LOT FERDOUS UNE SIT 64
RDC APPT N°1 - HAY MASSANI
CASABLANCA TEL 05 22 00 03 57

MUPRAS
03 MARS 2020

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/2/2020

Nom et prénom du malade : TARFANE FATHIA

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/02

Le : 20/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

LLY

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/7/2020		C	25000 DT	Docteur TILANE AMINA Medecin Psychiatre LOT FERDOUN GHZ BAT 64 RDC APPT N° 1 - KAY MASSANI TILANE A TEL 05 22 90 03 57

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr BENHADIA KARIM Pharmacie Dar Assalam 32 Ouled Youssef Assalam Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 93 22 31	20/02/20	915,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
45033			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bila

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Tilane Amina
épouse Azedine

**MEDECIN SPECIALISTE
PSYCHIATRE
PSYCHOTHERAPEUTE**

Ex Médecin Chef de l'Unité de Psychiatrie
Délegation Médicale Hay Hassani

Lotissement Ferdaous, GH 7, Bat 64
RDC - APPT N° 1 - HAY HASSANI
Casablanca - Tél : 05 22 90 03 52

الدكتورة تلان أمينة

طبيبة نفسانية إختصاصية
في الأمراض النفسية و العقلية
و الأمراض العصبية و أمراض الرأس

طبيبة رئيسية سابقا بوحدة الأمراض النفسية - الحي الحسني

إقامة الفردوس - المجموعة السكنية 7
العمارة 64 - الشقة رقم 1 - الطابق السفلي
الحي الحسني - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 90 03 52

الدار البيضاء في :

Casablanca, le : 20/2/2020 -

*Maphar TARFANE Faturia, S.
204,00 x 4 204,00 204,00 204,00
1) Amian 200mg AS 204,00
100mg x 2 204,00
2) Surmontil AS 204,00
975,00 tél le 222 204,00
Maphar Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Surmontil 25mg cp b/50
P.P.V : 49,50 DH*

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Surmontil 25mg cp b/50
P.P.V : 49,50 DH

Dr BENHADJ
Pharmacie Dar
32 Operation As
Tél : 05 22 93 22 22

Maphar
Km 10, Route Côtier 111,
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca
Surmontil 25mg cp b/50
P.P.V : 49,50 DH

Barcode: 6 118001 183006

*Docteur TILANE AMINA
Medecin Psychiatre
LOTISSEMENT GH 7
RDC APPT N° 1
HAY HASSANI
CASABLANCA TEL: 05 22 90 03 52*

Durée de traitement : 6 mois